

Mobilisation pour la préservation des Amphibiens et la Restauration de leur EcoSystème

Territoire concerné

Mare privée située sur la commune de Oisly, Loir-et-Cher (41) au sein d'une parcelle boisée au cœur d'un environnement agricole conventionnel. La mare est alimentée par un fossé.

Inventaires et restauration de la mare

Année 2022 – chantier participatif

Contexte environnemental de la mare



Mare privée de Oisly
©F. P.A. Lessault – CDPNE

Compte-tenu de son lien avec le réseau de fossés, sa vocation première était vraisemblablement de ralentir et récupérer les eaux de ruissellements et de drainage des parcelles viticoles et agricoles. En termes de morphologie, la mare est profonde (2.5 m) et présente des berges abruptes non végétalisées (sauf ligneux) sujettes à l'érosion.

Malgré la présence de pièces d'eau et la possibilité de déplacement pour les espèces, la mare de Oisly semble isolée, à l'extrémité d'un réseau de mare. Les fonctions qu'elle devrait procurer sont importantes pour la biodiversité locale.

Résultats d'inventaires



Amphibiens : 2 espèces présentes sur cette mare, très communes dans le département. Le site ne présente pas un lieu d'accueil très favorable aux différents individus



Odonates : 0 espèce observée.



Flore : 31 espèces observées, avec une végétation majoritairement arborée, voir arbustive. Elles sont très communes dans le Loir-et-Cher. La mare présente un niveau d'eutrophisation très important qui peut être accentué par l'apport de matière organique dans l'eau, une accumulation de la matière organique en profondeur ou une hausse des températures de l'eau durant une saison printemps-été 2022 marquée par des épisodes caniculaires.

Fonctionnalités actuelles et facteurs d'influence

En l'état, la mare de Oisly rend plusieurs services. Compte-tenu de la topographie du site, elle joue un rôle d'exutoire des eaux de ruissellements et de drainage des parcelles agricoles/viticoles voisines.

Elle présente un potentiel biologique très important au cœur d'un contexte en agriculture/viticulture conventionnelles. Elle s'inscrit dans un réseau de mares localement assez dense au nord.

Travaux réalisés

- Tronçonnage des abords (mi-septembre à fin décembre 2022)
- Débroussaillage des berges (mi-septembre à fin décembre 2022)
- Tronçonnage et débroussaillage du fossé d'arrivée d'eau (mi-septembre à fin décembre 2022)
- Empierrement et plantation d'un filtre d'iris
- Création d'un ponton



La mare avant travaux (à gauche) et après travaux (à droite)

© P.A. Lessault – CDPNE

Avec le soutien de

Financé
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Pour en savoir plus

Association Comité Départemental
de la Protection
de la Nature et de l'Environnement
(CDPNE)
34, avenue Maunoury,
Cité Administrative
41000 BLOIS

Pierre-Alain
Lessault
contact@cdpne.org
02.54.51.56.70